

Affectivité, sexualité et handicaps: enjeux et responsabilités des directions d'institutions éducatives et sociales

Catherine Agthe Diserens, sexo-pédagogue, Nyon (Vd) et Jean-Louis Korpès, professeur HEF-TS, Givisiez (Fr)

Omniprésente dans les préoccupations des professionnels, plus souvent parlée que vraiment vécue par les personnes vivant avec un handicap, la question de la vie affective et sexuelle reste un sujet sensible et difficile à aborder dans toutes ses nuances. En effet, les expressions de la sexualité se heurtent souvent aux légitimes limites relatives aux situations de handicap, et surtout à la culture institutionnelle dont les responsabilités sont mises à l'épreuve du regard de la société.

Depuis 1996, Catherine Agthe Diserens (sexo-pédagogue) forme les professionnels de l'éducation et des soins à ces thématiques. Regrettant «d'équiper» ces derniers sans impliquer aussi les directeur-trice-s et responsables d'institutions, C. Agthe estimait indispensable d'initier une nouvelle version de la formation «DU CŒUR AU CORPS»: conscientiser les directions pour qu'un certain bien-être affectif et sexuel puisse se vivre au sein de leurs établissements, alors que le risque zéro n'existe pas et que ce domaine renvoie, le plus souvent, à l'irrationnel en termes de compréhension et d'actions.

«Toute institution se nourrit à la fois d'ordre et de désordre: il n'est pas imaginable d'attendre une sexualité d'excellence, alors que les conditions de vie en collectivité restreignent de fait les libertés individuelles, que pour certaines personnes le «mode d'emploi nécessaire» n'a été ni enseigné, ni n'a pu être testé et que de surcroît... cette sexualité devrait être se réaliser sans quelques égarements, trébuchements ou erreurs¹.

Si le droit à la vie affective et sexuelle semble acquis, comment alors mieux le transcrire en actes? Cette réflexion complexe s'inscrit au sein d'une société dont les valeurs de performance et d'excellence nous gouvernent et nous gouverneront encore avec force: dans tous les domaines de la vie socia-

le nous devons être magnifiques, les lacunes sont difficilement acceptables et chacun doit prouver les compétences attendues. Même la réalisation du désir doit aujourd'hui être parfaite!

Les expérimentations amoureuses, sensuelles et parfois sexuelles sont donc étroitement surveillées: lorsqu'il s'agit du corps intime et des secrets de la vie, la curiosité que les personnes en situations de handicap tentent de se témoigner, dérange encore et/ou provoque de la peur».

Deux questions lancinantes restent ainsi très actuelles:

- qu'en est-il vraiment de leur droit au désir?
- comment leur est-il possible d'accéder concrètement à ce désir?

Les réponses existent... encore faut-il courir le risque de les concrétiser!

Une formation destinée aux directions d'établissement

Les 7, 8 et 9 mai 2008, C. Agthe et J-L. Korpès (professeur à la HES-TS de Fribourg) ont animé une session axée plus spécifiquement autour de l'autonomie, de l'autodétermination et des droits des usagers dans leur vie affective, intime et sexuelle. Ces trois jours intenses de présentations individuelles, de réflexions en groupe, d'apports théoriques sexologiques et juridiques ont été suivis par 16 directeur-trice-s ou responsables éducatifs, en provenance de toute la Romandie et même de France voisine!

Les motivations à participer à ces trois jours se sont avérées très diverses, comme par exemple, la préparation à la définition d'une politique générale (charte) d'une Fondation concernant la place de la sexualité, la question sensible soulevée par les futurs services des assistant-e-s sexuel-le-s dans certaines institutions, les prises de conscience quant aux espaces à prévoir pour préserver l'intimité, la collaboration avec les parents et les

enjeux de la vie affective et sexuelle vécus par ces derniers, etc.

Les bénéfices notés par les participants après la formation, relèvent la mise en place d'un groupe-ressource en institution, les échanges plus formels quant aux situations rencontrées par les équipes, l'approfondissement d'actions déjà existantes, la prise de conscience de l'importance à attacher à l'identité sexuelle, etc.

Quant au vécu de cette session, les participants ont souligné la richesse des échanges entre les professionnels présents et la similitude d'un certain nombre de problèmes ou de situations rencontrés, le questionnement personnel face à la délicate question du toucher (la relation au corps de l'utilisateur handicapé) et de l'intimité (la juste proximité).

Mais les participants ont également exercé le ressenti de leurs propres limites dans l'acceptation du corps avec ses dysmorphies à travers la vision d'un film australien «Dance me to my Song»² très interpellant.

Le groupe a unanimement souhaité faire le point un an plus tard pour évaluer le chemin parcouru et les projets concrétisés dans les structures d'accueil concernées, ce qui sera réalisé le 15 mai 2009, lors d'une nouvelle journée de formation.

¹ «Sexualité et handicaps: d'abord femmes et hommes, avant le handicap!» C. Agthe Diserens, conférence journée INSOS, Olten 13 mars 2006

² «Dance me to my song»: film réalisé par Rolf De Heer, avec Heather Rose dans le rôle principal, avril 1999

A la suite de cette première expérience très positive, C. Agthe et J-L Korpès animeront une deuxième session réservée aux directions et aux responsables, qui aura lieu les 12, 13 et 14 novembre 2009 à Nyon.

Pour tout intérêt, merci de vous adresser à C. Agthe: catherine.agthe@vtsnet.ch ou tél. +41 22 / 361.15.29 (répondeur).